

Italien, branche facultative

- A raison de deux heures hebdomadaires en première année et d'une heure hebdomadaire la deuxième et la troisième année, l'*Italien facultatif* permet à l'élève de maîtriser suffisamment la langue pour se débrouiller dans la vie courante; il lui donne aussi l'occasion de se familiariser avec la réalité socioculturelle et les éléments les plus marquants de la culture italienne.
- L'enseignement privilégie une approche communicative et ludique.
- Pour les élèves intéressés, la possibilité est offerte d'étudier la langue de façon approfondie, en option spécifique, dès la deuxième année de lycée.
- Pour les élèves qui prospectent de choisir l'italien comme branche d'option spécifique dès la deuxième année du lycée, l'italien facultatif en première est pour eux une bonne occasion de l'expérimenter.

Niveaux ciblés :

- A1 à la fin de la première année
- A2 à la fin de la deuxième année

